

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément CE 1907/2006 (REACH)

Date de la dernière vérification : 2017-05-29  
Date de révision : 2017-05-29  
Date de publication : 2008-05-08

Numéro de version : 4.0

Dernières modifications dans rubriques : 2 - 3

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Fiche : 24771  
Fournisseur : POLYCHROMAL B.V.  
Postbus 8043  
1802 KA Alkmaar  
Pays-Bas  
TEL:+31 72 5670799  
FAX:+31 72 5624095  
Désignation : POROPRINT YW02B

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Description générale : ENCRE D'IMPRIMERIE  
Application : Divers  
Utilisations déconseillées : Données non disponibles.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur fiche de données de sécurité : Philips Electronics Nederland B.V., Philips Environment & Safety, High Tech Campus 37, 5656 AE Eindhoven, Tel. +31 (0)40 27 41 645  
Département responsable : dangerous.goods@philips.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +31 (0)497-598315

## \* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

(CE) n° 1272/2008

Danger pour le milieu aquatique - aiguë	Catégorie 1	H400
Danger pour le milieu aquatique - chronique	Catégorie 1	H410

### 2.2. Éléments d'étiquetage

(CE) n° 1272/2008

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.

**Conseils de prudence**P273  
P501

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Composant(s) dangereux** : non applicable**Remarques étiquetage** aucun(e)**2.3. Autres dangers**

Si applicable: voir rubrique 6.1 et rubrique 7.1.

**\* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

Composant	No. CAS	No. Index	Pourcentage(%) Étiquette
	No. CE	No. d'enregistrement	
ÉTHÉR MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL	34590-94-8		≥80.0
	252-104-2	01-2119450011-60 01-2119991100-47	
ÉTHYLCELLULOSE	9004-57-3		<10.0
COLORANT JAUNE (N; R50/53)	Confidentiel		≥2.5 - <10.0
			GHS09
			H400 Aquatic acute 1 H410 Aquatic chronic 1

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cette rubrique, voir rubrique 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

- Peau** : Retirer aussi rapidement que possible les restes de matière de la peau (par exemple rincer abondamment à l'eau.)
- Ingestion** : Si la victime est consciente, lui faire rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS la faire boire. En cas de troubles de caractère général, prévenir le médecin.
- Inhalation** : Conduire la victime aussi rapidement que possible à l'air frais et la laisser se reprendre. Eventuellement prévenir le médecin.
- Yeux** : Rincer abondamment et longuement à l'eau. En cas de troubles de la vue, prévenir le médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Peau local : La substance provoque des fourmillements : rougeur.  
: Dégraisse la peau: en cas de contact prolongé: peau sèche, sèche, eczema.
- généralités : Probablement absence d'absorption significative.
- Ingestion local : La substance provoque des fourmillements : mal de gorge.
- généralités : La substance peut être absorbée par déglutition.
- Inhalation local : La substance provoque des fourmillements en cas de pulvérisation : mal de gorge.
- généralités : La substance peut être absorbée dans l'organisme par inhalation.
- Yeux local : La substance provoque des fourmillements : rougeur.
- Remarques symptômes : La substance a un effet sur: le foie, les reins, le système nerveux.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pour des conseils sur la suite du traitement prendre contact si nécessaire avec un centre (national) anti-poison.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Extincteurs adaptés**

du dioxyde de carbone, de la poudre sèche, de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool

**Extincteurs inadaptés**

non traçable

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Produits de décomposition dangereux formés en cas de feu** : monoxyde de carbone, oxyde d'azote, oxydes du chrome(III)**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter des vêtements de protection et utiliser l'appareil de protection respiratoire autonome.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Précautions

Utiliser équipement de protection. Voir la rubrique 8.  
Lire l'étiquette avant utilisation.

#### Procédure en cas d'urgence

N'est pas à prévoir.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Conformément aux prescriptions légales locales et nationales, les restes de produit ou les emballages vides non nettoyés doivent être incinérés dans des installations d'incinération appropriées ou déversés dans des décharges agréées, si autorisé.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Procédure en cas fuite

Absorbent le liquide avec des matériaux absorbants appropriés. (p.ex. du Powersorb, du sable sec, du kieselguhr, de la vermiculite, etc.), puis, à l'aide d'une pelle, mettez le mélange dans des sacs en plastique et transportez-le vers le lieu de collecte des déchets dangereux.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 pour l'équipement de protection personnelle approprié.  
Voir la rubrique 13 pour des renseignements supplémentaires sur le traitement des déchets.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les précautions sur l'étiquette.

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et de l'équipement de protection. Se laver les mains après avoir quitté la zone de travail.

**Aspiration locale** : Ne s'applique pas en conditions normales.

**Code de stockage (en faveur de PGS 15)** : M6

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage** : Voir aussi éventuels conseils de prudence dans la rubrique 2.2.  
Stocker le produit à l'abri du soleil, loin d'autres sources de chaleur, sec, dans un emballage fermé, dans un endroit bien aéré.

**Température de stockage** : <40 °C

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Données non disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition :

**s'applique à: Pays-Bas (20 °C; 1013 mbar)**

TWA(8 heures): 300 mg/m<sup>3</sup>

ÉTHÉR MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE  
GLYCOL

(Valeur limite légale)

N'a déterminé aucune valeur TWA.

TWA(8 heures): 0.5 mg/m<sup>3</sup>

ÉTHYLCELLULOSE

COLORANT JAUNE (N; R50/53)(comme le chrome)

(Valeur limite légale)

TWA(15 minutes): 1.0 mg/m<sup>3</sup>

COLORANT JAUNE (N; R50/53)(comme le chrome)

(Valeur limite légale)

**s'applique à: Belgique (20 °C; 1013 mbar)**

TWA(8 heures): 308 mg/m<sup>3</sup> S

ÉTHÉR MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE  
GLYCOL

TWA(8 heures): 0.5 mg/m<sup>3</sup>

COLORANT JAUNE (N; R50/53)(comme le chrome)

**s'applique à: Allemagne (20 °C; 1013 mbar)**

TWA(8 heures): 310 mg/m<sup>3</sup>

ÉTHÉR MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE  
GLYCOL

**s'applique à: États-Unis d'Amérique (25 °C; 1013 mbar)**

TWA(8 heures): 606 mg/m<sup>3</sup> S

ÉTHÉR MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE  
GLYCOL- [selon ACGIH]

TWA(15 minutes): 910 mg/m<sup>3</sup> S

ÉTHÉR MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE  
GLYCOL- [selon ACGIH]

TWA(8 heures): 600 mg/m<sup>3</sup> S

ÉTHÉR MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE  
GLYCOL- [selon OSHA]

TWA(8 heures):	0.5 mg/m3		COLORANT JAUNE (N; R50/53)(comme le chrome) - [selon ACGIH]
TWA(8 heures):	0.5 mg/m3		COLORANT JAUNE (N; R50/53)(comme le chrome) - [selon OSHA]
<b>s'applique à: Suède (20 °C; 1013 mbar)</b>			
TWA(15 minutes):	450 mg/m3	C	S ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL
TWA(8 heures):	300 mg/m3		S ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL
TWA(8 heures):	0.5 mg/m3		COLORANT JAUNE (N; R50/53)(comme le chrome, poussière)
<b>s'applique à: Suisse (20 °C; 1013 mbar)</b>			
TWA(8 heures):	300 mg/m3		ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL
TWA(15 minutes):	300 mg/m3		ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL
TWA(8 heures):	0.5 mg/m3		COLORANT JAUNE (N; R50/53)(comme le chrome, poussière inhalable)
<b>s'applique à: Chine (20 °C; 1013 mbar)</b>			
TWA(8 heures):	600 mg/m3	S	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL
TWA(15 minutes):	900 mg/m3	S	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL
<b>s'applique à: Union Européenne (20 °C; 1013 mbar)</b>			
TWA(8 heures):	308 mg/m3	S	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL
TWA(8 heures):	2 mg/m3		COLORANT JAUNE (N; R50/53)(comme le chrome)

C=Ceiling; S=Skin

**Remarques limite(s) d'exposition :**  
aucun(e)

**DNEL (Derived No Effect Level)**

Travailleur - Inhalation - Exposition à long terme - Effets systémiques: 308 mg/m3	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL <b>Source</b> : ECHA
Travailleur - Cutanée - Exposition à long terme - Effets systémiques: 283 mg/kg p.c./jour	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL <b>Source</b> : ECHA
Consommateur - Inhalation - Exposition à long terme - Effets systémiques: 37.2 mg/m3	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL <b>Source</b> : ECHA
Consommateur - Cutanée - Exposition à long terme - Effets systémiques: 121 mg/kg p.c./jour	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL <b>Source</b> : ECHA
Consommateur - Orale - Exposition à long terme - Effets systémiques: 36 mg/kg p.c./jour	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL <b>Source</b> : ECHA

**PNEC (Predicted No Effect Concentration)**

Eau douce: 19 mg/l	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL <b>Source</b> : ECHA
Eau salée: 1.9 mg/l	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL <b>Source</b> : ECHA
Sédiment eau douce: 70.2 mg/kg	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL <b>Source</b> : ECHA
Sédiment eau salée: 7.02 mg/kg	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL <b>Source</b> : ECHA
Sol: 2.74 mg/kg	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL <b>Source</b> : ECHA
Dégagements intermittent: 190 mg/l	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL <b>Source</b> : ECHA
Usine de Traitement d'Eaux Usées (STP): 4168 mg/l	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL <b>Source</b> : ECHA

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Équipement de protection individuelle avisé :**

Mains	:	gants en caoutchouc butyle
Temps de pénétration	:	Pour information: consultez le fournisseur des gants.
Yeux	:	lunettes de sécurité
Respiration	:	aucun (en cas de ventilation suffisante)
Peau	:	vêtements de protection (tels que: tablier, une combinaison, des bottes)

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État d'aggrégation	:	liquide
Couleur	:	jaune
Odeur	:	éthérée
Seuil olfactif (20°C; 1013 mbar)	:	6160 mg/m3 ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL
pH	:	≥5 - ≤9
Point/gamme de fusion	:	non recherché
Point/gamme d'ébullition	:	>180 °C (1013 mbar)

Point/gamme d'éclair	: >74 °C		
Vapeur rapidité/gamme	: non recherchable		
Inflammabilité (solide, gaz)	: données non disponibles		
Limites d'explosion	: LEL:≥1.1 vol.% - UEL:≤14.0 vol.%		
Pression de vapeur	: ≤0.06 kPa (20 °C)		
Densité	: non recherchable		
Solubilité dans l'eau	: partiellement		
Log Po/w	: -0.064	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL	Source : IUCLID
	5.83	ÉTHYLCELLULOSE	Source : Easi View
Température d'autocombustion	: >205 °C		
Température d'analyse	: non recherchable		
Viscosité	: non recherchable		
Explosions possibles de substances solides dans l'air	: non applicable		
Propriétés comburantes	: non		

## 9.2. Autres informations

Solubilité dans gras	: non recherchable
Charge électrostatique	: non recherchable
Général	: Le produit est hygroscopique.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Voir rubrique 10.2 - 10.6.

### 10.2. Stabilité chimique

La substance ou le mélange est stable dans des conditions normales. Voir aussi rubrique 10.4.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction à l'eau	: non
D'autres conditions dangereuses	: Données non disponibles.

### 10.4. Conditions à éviter

Données non disponibles.

### 10.5. Matières incompatibles

Réactions dangereuses avec	: agents oxydants, acides forts, isocyanates
----------------------------	--

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits d'analyse dangereux en cas chauffage : aucun(e)

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë par voie orale

LD-50: 5.23 g/kg (ORL-RAT)	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL	Source : IUCLID
LD-50: >5.0 g/kg (ORL-RAT)	ÉTHYLCELLULOSE	Source : SAX
LD-50: >5 g/kg (ORL-RAT)	COLORANT JAUNE (N; R50/53)	Source : Fournisseur

#### Toxicité aiguë par voie cutanée

LD-50: ≥13 - <14 g/kg (SKN-RBT)	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DU DIPROPYLÈNE GLYCOL	Source : IUCLID
LD-50: >5.0 g/kg (SKN-RBT)	ÉTHYLCELLULOSE	Source : SAX
LD-50: >2.5 g/kg (SKN-RAT)	COLORANT JAUNE (N; R50/53)	Source : Fournisseur

#### Toxicité aiguë par inhalation

Il n'y a pas de données disponibles.

#### Test d'Ames

non recherchable

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la corrosion cutanée/irritation cutanée.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

La substance ou le mélange n'est pas classé pour les lésions oculaires graves/irritation oculaire.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la sensibilisation respiratoire ou cutanée.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la mutagénicité sur les cellules germinales.

#### Cancérogénicité

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la cancérogénicité.

#### Informations complémentaires relatives à la cancérogénicité (NTP, IARC, OSHA)

NTP: non	IARC: non	OSHA: non	Éther monométhyllique du dipropylène glycol
NTP: non	IARC: non	OSHA: non	Éthylcellulose
NTP: non	IARC: 1	OSHA: non	Colorant jaune (N; R50/53)

#### Toxicité pour la reproduction

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la toxicité pour la reproduction.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée.

#### Danger par aspiration

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la danger par aspiration.

#### Symptômes

Peau	local	:	La substance provoque des fourmillements : rougeur.
		:	Dégraisse la peau: en cas de contact prolongé: peau sèche, eczéma.
	généralités	:	Probablement absence d'absorption significative.
Ingestion	local	:	La substance provoque des fourmillements : mal de gorge.
	généralités	:	La substance peut être absorbée par déglutition.
Inhalation	local	:	La substance provoque des fourmillements en cas de pulvérisation : mal de gorge.
	généralités	:	La substance peut être absorbée dans l'organisme par inhalation.
Yeux	local	:	La substance provoque des fourmillements : rougeur.
Remarques symptômes		:	La substance a un effet sur: le foie, les reins, le système nerveux.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Ecotoxicité

LC-50: >10000 mg/l/96H (Fish)	Éther monométhyllique du dipropylène glycol	Source	: IUCLID
EC-50: >100 mg/l/48H (Daphnia)	Éther monométhyllique du dipropylène glycol	Source	: Fournisseur
IC-50: >100 mg/l/72H (Algae)	Éther monométhyllique du dipropylène glycol	Source	: Fournisseur
EC-50: 0.094 mg/l/48H (Daphnia)	Colorant jaune (N; R50/53)	Source	: Fournisseur

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Besoins en oxygène biologique	: non recherché		
Besoins en oxygène chimique	: 0.0020 g/g	Éther monométhyllique du dipropylène glycol	Source : IUCLID
Biologique/chimique besoins en oxygène quotient	: non recherché		
Décomposabilité	: facilement	Éther monométhyllique du dipropylène glycol	Source : Merck

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (BCF)	: <100	Éther monométhyllique du dipropylène glycol	Source : IUCLID
Log Po/w	: -0.064	Éther monométhyllique du dipropylène glycol	Source : IUCLID
	5.83	Éthylcellulose	Source : Easi View

### 12.4. Mobilité dans le sol

Constante d'Henry	: 1.6E-7 atm m <sup>3</sup> /mol	Éther monométhyllique du dipropylène glycol	Source : Fournisseur
	3.55E-11 atm m <sup>3</sup> /mol	Éthylcellulose	Source : Easi View

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données non disponibles.

### 12.6. Autres effets néfastes

Remarques écotoxicité : aucune

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Conformément aux prescriptions légales locales et nationales, les restes de produit ou les emballages vides non nettoyés doivent être incinérés dans des installations d'incinération appropriées ou déversés dans des décharges agréées, si autorisé.



\* Modifications par rapport à la version précédente.

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont considérées comme exactes à la date de publication. Philips Electronics Nederland B.V. ne donne aucune garantie quant à sa teneur, ni à son adéquation à une fin ou un usage particuliers.